

MARSEILLE : L'Urssaf PACA poursuit sa politique partenariale avec la signature de 2 nouvelles conventions

Lundi 7 octobre 2019, Philippe Korcia et Dominique Clément, respectivement président et directeur régional de l'Urssaf Paca, ont signé une convention de partenariat avec l'Ordre des avocats du Barreau de Marseille, représenté par Yann Arnoux-Pollak, Bâtonnier.



Cette convention a pour objectif l'instauration de relations personnalisées entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille et l'Urssaf PACA afin de prévenir et d'accompagner

les difficultés que peuvent rencontrer les avocats dans le cadre de leur activité professionnelle.

Et, l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique), représentée par son directeur régional, Sébastien Chaze.



L'Adie finance et accompagne les porteurs de projets n'ayant pas accès au crédit bancaire et éloignés du marché du travail, à créer leur entreprise et leur propre emploi grâce au microcrédit.

L'objectif de ce partenariat est d'accompagner les futurs créateurs d'entreprise en amont de leur immatriculation avec une information simple et pratique sur les différentes démarches, les statuts juridiques, les cotisations et contributions sociales ainsi que les offres de service dématérialisées. Cet accompagnement se prolongera également après le début d'activité pour une appropriation plus aisée des formalités déclaratives.